

L'OBSERVATEUR DE MONACO

1/ La FPM a-t-elle la capacité de représenter l'ensemble des secteurs d'activités de la Principauté, dans la mesure où des intérêts contraires peuvent exister entre des secteurs différents, comme par exemple l'immobilier et l'industrie ?

La F.P.M. fédère l'ensemble des branches d'activités de la Principauté, dans la mesure où elle regroupe 24 syndicats professionnels, représentant 17 000 salariés, issus des secteurs les plus divers. Si certains d'entre eux ont des problématiques qui peuvent s'avérer antagonistes, leurs intérêts contradictoires ne sont pas fondamentaux et ne portent pas préjudice à la synergie et à la volonté de rassemblement qui prévalent au sein de notre organisme.

2/ Si vous aviez un vœu à formuler en ce début de règne quel serait-il ?

A la veille de l'Intronisation de S.A.S. le Prince Albert II, le vœu le plus cher de la F.P.M. souhaiterait que tous les moyens soient mis en œuvre pour que la situation des entreprises monégasques demeure favorable à leur développement harmonieux, afin de préserver leur compétitivité et permettre à Monaco de demeurer une zone attractive, favorisant l'installation d'entreprises à forte valeur ajoutée sur son territoire. A l'heure où la Principauté doit se préoccuper de son insertion sur les marchés mondiaux, la F.P.M. formule le vœu que les entreprises de la Principauté soient en mesure de s'adapter aux impératifs économiques imposés par la mondialisation, dans un contexte fortement concurrentiel, qui permettrait à Monaco d'inscrire son expansion dans une dimension internationale.